

Chauffage : Techniciens combustibles gazeux - G1 Passerelle Région flamande

RÉF | 6714

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Obtenir la reconnaissance en Région Flamande.

Programme

Cours :

Réglementation région flamande

Audit d'une installation dont la puissance est inférieure à 100 kW

Examen :

- Connaissance vocabulaire technique en néerlandais

- Questionnaires à choix multiple réglementation flamande

- Audit installation

- Les candidats en possession de leurs agréments « G1 » ET chauffagiste agréé ne doivent pas assister aux cours du 2ème jour MATIN, mais DOIVENT assister aux cours du 2ème jour de l'après-midi et sont exemptés de cette matière à l'examen.

Certification(s) visée(s)

Reconnaissance «G1-G2» par la Flandre.

Type de formation

[Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée

16 heures

Horaire

en journée

[Disponible sur le site de l'organisme](#)

Début

Ponctuel, plusieurs session par an.

Coût

400 € - Coût réduit : 0 -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Être en possession du certificat d'aptitude technicien chaudière agréé «G1» ou "Conseiller chauffage PEB - Type 1" (ex «Chauffagiste agréé») dans une autre région (Wallonie et/ou Bruxelles).
Fournir la copie complète du courrier d'octroi de l'agrément et la date de validité.

Remarques

Les candidats en possession de leurs agréments « G1 » ET chauffagiste agréé ne doivent pas assister aux cours du 2ème jour MATIN, mais DOIVENT assister aux cours du 2ème jour de l'après-midi et sont exemptés de cette matière à l'examen.
Document à fournir à l'inscription ou au plus tard au 1er jour de cours :
- COPIE DU COURRIER D'OCTROI D'AGREMENT DE LA REGION ET DATE DE VALIDITE;
- COPIE DE L'ATTESTATION G1-GI.
Vous êtes auditeur(trice) en Chef d'Entreprise ou vous avez déjà suivi une formation continue à l'efp dans l'année en cours ? Envoyez vos coordonnées pour découvrir si vous pouvez bénéficier d'un code promo sur votre prochaine formation.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Les inscriptions se font via le site web de l'organisme:
- www.efp-bxl.be

Pour s'informer uniquement

Contactez le pôle FC au 02 370 85 12 ou visitez le site [web](http://www.efp-bxl.be) ou envoyez E-mail à fc@efp.be

Organisme

Efp : Formation continue

Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: efp 0800 85 210
<http://www.efp-bxl.be>

